

DEC213301DR19

**Décision portant nomination de M Jérôme LECOURT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 6508 intitulée Laboratoire de Cristallographie et Sciences des Matériaux (CRISMAT)**

**LE DIRECTEUR(TRICE),**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC161216DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n°6508 intitulée Laboratoire de Cristallographie et Sciences des Matériaux et nommant M. Wilfrid PRELLIER en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'UMR 6508<sup>1</sup> en date du 20/05/2016 ;

Considérant que M. Jérôme LECOURT a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS du 22 au 24 septembre 2015 et du 16 au 18 novembre 2015,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** M. Jérôme LECOURT, Assistant Ingénieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 6508 intitulée Laboratoire de Cristallographie et Sciences des Matériaux à compter du 01/09/2021

M. Jérôme LECOURT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant(e) de prévention, M. Jérôme LECOURT est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Caen, le 01/10/2021

Visa de la Déléguée Régional du CNRS  
Mme Christine BRUNEL

Le Directeur de l'unité  
M. Wilfrid PRELLIER

Visa du Président de l'Université  
de Caen Normandie

Visa du Directeur de l'ENSICAEN

